



Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2009

Rapport moral et d'activités 2008

Le CRAJEP Lorraine agit au sein de son socle de référence, le CNAJEP. Il a pour objet principal la promotion et la défense de la vie associative dans le champ de la jeunesse et de l'Éducation Populaire et la représentation de ses membres dans une relation solidaire et mutualisée.

Le CRAJEP Lorraine a toujours voulu (c'est un choix historique) être une instance politique sur deux axes : l'État et le Conseil Régional. Cette ambition générale est à articuler au sein de la CPCA. La défense de la vie associative reste un enjeu fort.

L'année 2008 est marquée par un contexte difficile pour les associations, qui ont du affronter un désengagement du soutien de l'État face aux politiques de jeunesse et d'Éducation Populaire, des réductions budgétaires sans précédent face à une demande sociale et éducative grandissante et un secteur marchand de plus en plus présent sur le secteur de l'animation, de la formation, de l'accompagnement de projets.... Cette situation concerne toutes les associations, menace l'existence même d'un certain nombre d'entre elles ou les entraîne à des dérives de pure logique gestionnaire

D'autres évolutions interpellent fortement les associations :

- La généralisation des appels d'offres, souvent justifiée par le prétexte d'eurocompatibilité et au nom du principe de concurrence. Un constat dont les conséquences ne peuvent qu'inquiéter le secteur associatif à deux points de vue : elle limite la créativité, l'innovation et l'expérimentation, c'est-à-dire tout ce qui fait notre particularité, elle prépare un système où le progrès social dépendra entièrement d'une économie libérale en recherche permanente de profits Etdoit-on traiter de la même manière le secteur associatif et la téléphonie mobile ou les sociétés de gestion de l'eau ?....*
- Un fait associatif qui semble de plus en plus mis à l'écart du débat public et des remises en cause régulières de notre efficacité. L'Éducation Populaire serait-elle devenue une cause qui n'est plus à défendre ou ne peut-elle s'appuyer aujourd'hui que sur la seule politique volontariste de territoires locaux*
- Un transfert progressif des compétences jeunesse vers les collectivités territoriales, sans pour autant qu'elles ne s'accompagnent de transfert des moyens. Nous sommes également convaincus que ce transfert génère des inégalités, des exclusions parce que les décideurs locaux n'ont pas tous les mêmes conceptions et ambitions en direction des politiques jeunesse.*
- De nombreux plans, et autres mesures gouvernementales qui se succèdent et qui font l'objet d'annonces médiatiques, des initiatives qui se veulent certes ambitieuses, dans des champs multiples : mobilité, emploi, santé, formation mais qui ne se concrétisent pas en actes concrets.. des dispositifs qui considèrent un peu trop souvent les associations comme les opérateurs de choix gouvernementaux*

Dans ce paysage où le tissu social est déstabilisé, je pense que nous avons un devoir de cohésion pour garantir la défense de notre existence et la promotion de nos valeurs, tant par la plus-value éducative des projets d'intérêt collectif développés sans finalité lucrative que par la valeur économique que nous représentons et l'emploi que nous fédérons.

Je souhaite ici renouveler mes vœux pour une meilleure prise en considération de l'engagement bénévole, pour des financements plus sécurisés qui peuvent seuls assurer la pérennité des projets mis en œuvre.

En réaffirmant que les associations sont porteuses des revendications de la société civile, il nous faut impérativement maintenir un cap « humaniste » dans un monde où l'économie libérale domine, où les choix sont dictés par toujours plus de consommation et d'individualisme, y compris dans le champ éducatif.

Ne pas perdre le cap, c'est garder à l'horizon les enjeux et ambitions de l'Education populaire pour :

- *L'insertion dans la société : la formation et le progrès de la personne et du citoyen*
- *Le vivre ensemble : la construction collective, l'échange de pratiques, le faire société, la capacité à décider ensemble de l'avenir*
- *Le développement durable : la responsabilité de nos générations à transmettre des savoirs, savoir faire et savoir être aux générations futures*
- *L'accessibilité de tous à la culture : avec une priorité aux plus démunis, aux plus désarmés face aux situations sociales*

Ne pas perdre le cap, c'est défendre, avec toujours plus de conviction, que l'Education populaire, levier de l'exercice de la citoyenneté, est le ferment d'une économie relationnelle respectueuse des droits de l'homme et du citoyen.

Les mouvements d'éducation populaire portés par l'engagement volontaire de milliers de jeunes et d'adultes, présents sur tout le territoire lorrain constituent un acteur incontournable du développement social local et agissent dans le prolongement du service public en intervenant sur des champs très divers : la culture, la formation, le logement, les loisirs, l'insertion, la solidarité.... L'engagement de partenaires institutionnels et de collectivités territoriales témoigne d'une reconnaissance de ce que nous sommes et peut nous conforter dans le fait que L'Education Populaire peut et doit continuer à participer de la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique.

Sans chercher à dépasser le cadre de ce rapport qui concerne l'année civile 2008, il me paraît important de rappeler la nomination d'un haut commissaire à la jeunesse début 2009. Si l'on peut acter une volonté affirmée en matière de jeunesse, plutôt centrée sur les jeunes adultes et sur des préoccupations liées à l'insertion et à l'emploi des jeunes, la nouvelle organisation gouvernementale a pour conséquence la carence d'un interlocuteur politique sur les questions liées à l'enfance (et qui concerne notamment la qualité éducatives des centres de vacances et de loisirs et la formation des animateurs et directeurs occasionnels), une situation qui n'est pas pour nous rassurer.

Les activités du CRAJEP Lorraine en 2008

Relations au CNAJEP

Les communiqués diffusés par le CNAJEP et les actions nationales organisées sont régulièrement transmises au Crajep

Le Crajep Lorraine a participé en la personne de Pierre Charles à la manifestation organisée à l'occasion du 40ième anniversaire du CNAJEP

Depuis 2008, le CNAJEP diffuse une lettre électronique d'information de la jeunesse et de l'éducation populaire (INFOJEP)

Le comité de liaison s'est réuni deux fois en 2008, et S Touchard y a participé

Début 2009, le CRAJEP Lorraine a accueilli le délégué général du CNAJEP à l'occasion d'un conseil d'Administration.

Conseil Economique et Social

Le renouvellement du CES en octobre 2007 a vu le CRAJEP conserver un poste. Pierre Charles a été désigné pour représenter la coordination et y occupe un poste Vice-Président Délégué à la Commission "Cohésion sociale et développement local". Il participe au comité de gestion de la vie associative du Conseil Régional. Il contribue ainsi à l'évolution des dispositifs mis en œuvre en

direction de la vie associative. Il s'est par ailleurs vu confier la responsabilité d'un groupe de travail sur la ruralité lorraine.

Comité de pilotage des politiques jeunesse

En Avril 2008, le Crajep était sollicité pour s'associer à un projet de sensibilisation et d'échanges sur les politiques jeunesse à l'échelle des territoires ruraux de Lorraine, sur proposition de la DRAF et du Carrefour des Pays Lorrains.

L'objectif fondamental du projet est de construire un espace d'échanges professionnels et informels à dimension régionale, c'est-à-dire notamment un lieu neutre par rapport aux enjeux de définition et d'évaluation des politiques publiques ou des projets opérationnels.

A travers cet espace régional d'échanges, il s'agit de contribuer à :

- mieux connaître les réalités territoriales en matière de politiques jeunesse
- Comprendre les modes de fonctionnement, les objectifs, voire les représentations et les manières d'en parler des acteurs
- Construire une manière commune de désigner les enjeux et de poser les questions.

Ce projet a donné lieu à la constitution d'un comité de Pilotage composé d'acteurs des politiques jeunesse issus des 4 départements (CAF, JS, CG, CR, SESGAR, associations) 4 membres du Crajep participent régulièrement aux travaux du comité qui s'est réuni 3 fois en 2008.

Le comité a pour objet principal le suivi général du projet, l'élaboration et la validation du programme d'actions

Il a travaillé sur les objectifs du projet :

- mise en réseau des acteurs concernés par les politiques jeunesse, par le moyen d'échanges de pratiques
- Sensibilisation des acteurs des territoires ruraux aux enjeux des politiques en direction de la jeunesse
- Expérimentation de méthodes de mise en commun des pratiques susceptibles d'être réutilisées dans le cadre du Réseau Rural en Lorraine

Formation BAFA-BAFD

En juillet 2008, le Conseil Régional annonçait son intention de ne pas reconduire le dispositif d'aide au BAFA-BAFD, considérant qu'il manquait de lisibilité dans la plus-value apportée sur les jeunes et sur l'action territoriale.

Un groupe de travail s'est réuni pendant l'été dans l'intention d'apporter au Conseil Régional l'analyse du Crajep. Une contribution à ce dossier a été adressée à Thibaut Villemin, fin août.

Une première partie avec quelques constats :

- une disparité selon les départements des aides au financement des formations. Les coûts de formation peuvent générer un frein à l'engagement
- une majorité de jeunes lorrains formés agissent dans des accueils collectifs de mineurs gérés par organisateurs lorrains, associations ou collectivités locales
- l'animation volontaire est un complément essentiel à la formation scolaire des jeunes, dans l'acquisition de compétences sociales et l'apprentissage à des responsabilités d'adultes.

Une deuxième partie visait à faire des propositions, pour favoriser l'engagement volontaire en rendant accessible à tous la formation BAFA et BAFD d'une part et s'associer à l'élaboration d'une stratégie de communication afin de rendre plus lisible le sens donné à cette action, construite non pas dans une logique de guichet, mais dans une volonté de soutien à l'engagement.

Le Conseil Régional n'a pas eu l'écoute escomptée puisque le financement BAFA n'a pas été reconduit pour 2009. Seule l'aide au BAFD a été maintenue.

Les questions de formation professionnelle

Une commission formation (avec une vocation d'informations, d'échanges, de concertation) s'est mise en place sous l'animation de Dominique Bergé. Ce groupe s'est réuni deux fois en 2008

Dans notre relation à la Direction Régionale Jeunesse et Sports, plusieurs rencontres ont eu lieu dans l'année sur la question générale des formations qualifiantes et la question particulière du DEJEPS. A l'externe, il est à souligner que le rapport BERCH ne faisait pas référence à l'animation et à l'Education Populaire.

Dans notre région, nos associations ont toujours été associées au fonctionnement et aux évolutions des formations. Préoccupés par un sentiment d'abandon des missions de formations par les différents niveaux ministériels, nous avons réaffirmé notre attachement à la filière jeunesse et sports qui

jusqu'alors a toujours assuré le lien aux valeurs de l'Education populaire, aux pratiques éducatives, aux expériences de terrain, à l'accès à l'emploi, à l'articulation entre engagement volontaire et engagement professionnel. L'administration semble aujourd'hui s'orienter vers plus de neutralité concernant les appels d'offre, se réfugiant derrière son travail d'habilitation des organismes sollicitant les agréments. 2009 nous renseignera sur ce qui apparaît déjà être une mise à l'écart d'un travail collectif de longue date et d'une volonté de concertation avec les employeurs que nous sommes.

Dans notre relation au CREPS quant à l'avenir d'une formation DEJEPS, nous n'avons pas eu le sentiment d'être entendus ni que l'histoire et la qualité de notre relation n'aient pu influencer les évolutions de l'établissement, qui a fait le choix de se concentrer exclusivement sur la formation en direction des sportifs.

CPCA

Le Crajep participe régulièrement au conseil d'administration de la CPCA. Durant l'année 2008, la CPCA s'est particulièrement penchée sur le PLUS, les relations à la CRES, le CDVA, la charte régionale DLA

Régulièrement un point de situation des différentes coordinations a été inscrit à l'ordre du jour, marquant les inquiétudes du monde associatif sur sa reconnaissance auprès de l'Etat et actant la réduction sans précédent des moyens financiers.

Conseil d'administration du Creps

Nous participons régulièrement aux instances. Durant cette année 2008, nous avons exprimé nos inquiétudes quant à la place l'Education Populaire dans le devenir du Creps. Ces inquiétudes se sont confirmées en fin d'année, quant au désengagement du Creps sur les missions de formation aux métiers de l'animation. Malgré la réorientation de la vocation des Creps, nous savons que certains établissements ont fait le choix de maintenir une relation étroite à l'Education Populaire.

Un courrier a été adressé début 2009 au président du Conseil d'Administration.

Vie statutaire

L'assemblée générale s'est réunie le 2 juin 2008, en présence de Mr Aubry, Directeur Régional Jeunesse et Sports, et Mr Villemin, Vice président du Conseil Régional en charge de la vie associative. La réunion était accueillie par l'association des Petits Débrouillards de Lorraine

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois : 4/02 (avec la participation de Mr Aubry), 31/03, 6/10 et 8/12

Le nouveau bureau a été élu en octobre :

- présidence : Sylvie Touchard
- vice président représentant au CES : Pierre Charles
- vice président en suivi des questions de formation : Daniel Soibinet
- trésorière : Evelyne Paquette
- trésorier adjoint : Eric Malton
- Secrétaire : Dominique Bergé
- Secrétaire adjoint : Jean-Marie Kirchmeyer

Environ la moitié des associations membres participent régulièrement à la vie statutaire, répondent aux sollicitations ou se mobilisent dans notre mission de représentation dans l'environnement régional.

deux difficultés demeurent à l'interne :

- la diffusion des informations, adressées par la présidente aux membres du conseil d'administration, vers les réseaux respectifs.
- La vice présidence positionnée sur les questions de jeunesse, que le conseil d'administration a validé sur le principe et la pertinence mais qui n'a pas trouvé de volontaire

Devant les difficultés croissantes liées au désengagement de l'Etat, le CRAJEP, après une tentative de mobilisation régionale en novembre qui n'a pas abouti, a encouragé la mise en œuvre de coordinations départementales. Un groupe Education Populaire se réunit régulièrement depuis quelques mois en Meurthe et Moselle.